

28/05/2023



Focus sur un frein à l'implantation de l'IPA en France : le stage

Auteure principale :

H. Kerdilès : IPA Pathologies chroniques stabilisées ; Prévention polypathologies courantes en soins primaires.

Auteurs secondaires :

E. Hardy : IPA Pathologies chroniques stabilisées ; Prévention polypathologies courantes en soins primaires.

J. Jolys : IEPA Psychiatrie Santé Mentale.

L. Mantisi : IPA Pathologies chroniques stabilisées ; Prévention polypathologies courantes en soins primaires.

L. Salsac : IPA Pathologies chroniques stabilisées ; Prévention polypathologies courantes en soins primaires.

Focus sur un frein à l'implantation de l'IPA en France : Le stage

Table des matières

INTRODUCTION	2
LES RESULTATS	2
ANALYSE	3
1. PLUSIEURS CARACTERISTIQUES A CET OBSTACLE SONT RECENSEES	3
a) <i>Difficultés liées aux manques de clarté des rôle IPA.....</i>	<i>3</i>
b) <i>Difficultés liées à des manques d'opérationnalité.....</i>	<i>3</i>
2. DEUX TYPES DE REPERCUSSIONS SUR LES ETUDIANTS IPA SONT OBSERVES	4
a) <i>Un retentissement psychologique.....</i>	<i>4</i>
b) <i>Un impact professionnel.....</i>	<i>4</i>
DISCUSSIONS	4
1. LES OBJECTIFS DU STAGE IEPA	4
a) <i>En M1 : durée minimale 2 mois (6 ECTS)</i>	<i>4</i>
b) <i>En M2 : durée minimale 4 mois (24 ECTS).....</i>	<i>5</i>
2. LE STAGE, PUISSANT VECTEUR D'INTERCONNAISSANCE.....	6
3. LE CONTEXTE	6
a) <i>La réforme du système de soins français.....</i>	<i>6</i>
b) <i>Mesure du plan d'action : Promouvoir la collaboration interprofessionnelle</i>	<i>7</i>
4. DEUX PRINCIPAUX SIGNES DE RESISTANCE AUX CHANGEMENTS	7
DES MESURES REGULATRICES POUR FAVORISER L'IMPLANTATION EN MILIEU CLINIQUE	8
1. DES STRATEGIES DE COMMUNICATIONS A ACCELERER	8
CONCLUSION.....	10
BIBLIOGRAPHIE.....	11

Introduction

Alors qu'à ce jour nous retrouvons 1650 Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) en France, 1467 sont actuellement en plus en cours de formation (782 M1 Et 685 M2)¹. Vingt-sept Universités françaises sont accréditées pour dispenser cette formation².

En mars dernier, de nombreuses difficultés concernant l'obtention de stages IEPA ont été remontées à l'UNIPA. Afin d'objectiver ces témoignages et d'apporter des mesures régulatrices, l'UNIPA a effectué une étude prospective sur cette problématique auprès des étudiants IPA Français en mars 2023. Un questionnaire a été envoyé sur les réseaux IPA régionaux et nationaux le 17 mars 2023, une relance a été effectuée le 23 mars et il a été clos le 27 mars.

Les résultats

Il y a eu **166 répondants soit 11,3 % des IEPA**.

Des étudiants **de 18 Universités différentes ont répondu au questionnaire**, soit 55% des universités accréditées. Tous les territoires de l'hexagone sont représentés puisqu'il y a eu au moins une réponse par grande région (Nord, Sud, Est, Ouest, Ile de France).

47, 6% des répondants IEPA rencontrent des difficultés pour l'obtention des stages

Tous les secteurs d'exercice sont touchés à part égale : établissements publics (26 réponses), établissements privés (27 réponses) et secteur libéral (26 réponses)

43,7% des M2 indiquent avoir eu plus de difficultés en 2023 qu'en M1 soit 2022 pour obtenir un lieu de stage.

⇒ On note une **participation relative mais que l'on peut qualifier de contributive** :

Plusieurs pistes d'interrogations concernant cette faible participation

- L'existence de biais cognitifs : seuls les étudiants concernés par ses difficultés s'expriment.
- La durée du questionnaire est assez courte
- La diffusion est restreinte et n'a été faite que par le biais des réseaux connectés régionaux et nationaux.

¹ « UNIPA, Union Nationale des Infirmiers en Pratique Avancée ».

² « UNIPA, Union Nationale des Infirmiers en Pratique Avancée ».

On note toutefois la forte participation (52,4%) des étudiants qui ne rencontrent pas de difficulté et la satisfaisante représentativité des territoires. Ce qui peut relativiser notre hypothèse de biais cognitifs et rendre les résultats de cette enquête exploitables.

⇒ **De nombreux IEPA rencontrent des obstacles pour obtenir un stage sur tous les territoires français que ce soit dans le secteur privé ou public. On observe d'ailleurs une augmentation de ces difficultés en 2023.**

Analyse

1. Plusieurs caractéristiques à cet obstacle sont recensées

Selon les « verbatims » des répondants ayant explicité leurs difficultés, on peut répertorier les problématiques rencontrées en 2 axes :

a) Difficultés liées aux manques de clarté des rôles IPA

- **Le manque de clarté** des rôles qui rend l'accueil en stage impossible. En effet les rôles IPA sont vus comme **complexes**, interrogeant sur les attentes et rôles des tuteurs
- **Pas de critères administratifs adéquats** à cette nouvelle profession
- **De nombreuses non-réponse (marqueur de désintérêt ? d'incompréhension ? maintien du flou ?)**
- **Opposition médicale** : Plusieurs médecins ont évoqué comme motif de refus d'accueil de stagiaire IPA : la loi Rist³.
- **Opposition institutionnelle** : refus des services, refus des directions des soins.

b) Difficultés liées à des manques d'opérationnalité

- **Les étudiants doivent majoritairement trouver un stage eux-mêmes** : on retrouve 91% d'étudiants dans cette configuration au sein des répondants.
- **Lieux de stages peu nombreux** (pas d'IPA en poste, les IPA diplômés n'exercent pas en tant qu'IPA, méconnaissance, refus inexplicé) donc vite saturés au vu du nombre croissant des IEPA.
- **Critères sélectifs de validation des stages** par les équipes pédagogiques (nécessité d'avoir une IDE en encadrement, convention, durée de stage minimum, pas d'appartenance au GH ...)

³ « Proposition de loi portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé ».

- **Chevauchement des stages entre M1 et M2**
- **Manque de réseau des étudiants** : recherche isolée, difficultés pour identifier les interlocuteurs.

2. Deux types de répercussions sur les étudiants IPA sont observés

a) Un retentissement psychologique

On observe la présence d'un climat anxiogène : À maintes reprises, les étudiants évoquent leur « stress » face à ces difficultés, leur « anxiété » est majorée, certains parlent de « projection impossible », d'autres de « répercussions physiques. »

On note aussi des signes de démotivation : « lassitude », « perte de temps », « découragement », « des solutions non satisfaisantes »

b) Un impact professionnel

Pour pallier ces difficultés les étudiants IPA sur-sollicitent leur « capacité d'adaptation », pour « des solutions non satisfaisantes ». **Les objectifs des stages sont revus, déviés de leur objectif premier au détriment le plus souvent de la pratique clinique, et de la découverte des soins de premier recours. Un risque de fragilisation des connaissances est donc présent.**

Discussions

1. Les objectifs du stage IEPA

Selon le décret du 18 juillet 2018⁴ Les enseignements de l'UE stage ***des IEPA ont pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants : la clinique, le conseil, la consultation, l'éducation, le leadership, la recherche.***

Les enseignements de l'UE stage sont organisés en M1 et M2 de la formation. Les objectifs sont :

a) En M1 : durée minimale 2 mois (6 ECTS)

- *développer les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée ;*
- *observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population ;*

⁴ Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

- *décrire et analyser un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'infirmier en pratique avancée.*

b) En M2 : durée minimale 4 mois (24 ECTS)

- *savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée :*

- *conduire un entretien avec le patient ;*

- *réaliser une anamnèse de sa situation ;*

- *procéder à un examen clinique ;*

- *effectuer les actes techniques et demander les actes de suivi et de prévention inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;*

- *prescrire des examens de biologie médicale inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;*

- *renouveler ou adapter des prescriptions médicales en cours ;*

- *prescrire des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire figurant sur la liste établie par l'ANSM en application de l'[article R. 5121-202 du code de la santé publique](#) ;*

- *évaluer et transmettre les éléments de la situation de la personne ;*

- *réaliser ces activités en présentiel ou à distance via les technologies de l'information et de la communication ;*

- *développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes :*

- *la prise en compte de l'environnement global du patient ;*

- *l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage ;*

- *le conseil au patient, à son entourage et à d'autres professionnels ;*

- *l'évaluation de l'adhésion et des capacités du patient ainsi que les risques liés aux traitements médicamenteux et non médicamenteux ;*

- *la participation à l'organisation des parcours entre les soins primaires, les spécialistes de recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux*

- *développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée dans les activités suivantes :*

- *l'enseignement, la formation facilitant l'apprentissage des patients, des étudiants, des pairs, et d'autres professionnels de santé ;*

- *la démarche qualité en initiant les bonnes pratiques cliniques au sein d'une équipe de professionnels ;*

- *la recherche en s'impliquant dans la veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, éventuellement la participation et la réalisation de travaux.*

⇒ **Le stage IEPA est donc un moyen pédagogique primordial pour expérimenter les compétences cliniques IPA et un principe actif pour la diffusion de ce nouvel acteur.**

2. Le stage, puissant vecteur d'interconnaissance

Le stage est un outil pédagogique, défini selon Dominique Glayman (MCF HDR en sociologie, Largotec (Laboratoire de recherche sur la gouvernance, territoires et communication) « *comme une période d'insertion dans une situation de travail d'un(e) étudiant(e) en formation lui permettant à la fois de découvrir par lui-même et in situ une réalité du travail, de mettre en œuvre ses connaissances et d'expérimenter ses compétences en milieu professionnel, le stage peut être assimilé à **une participation observante à triple portée formative, professionnalisante et socialisatrice.** »⁵.*

D'ailleurs l'organisation mondiale de la santé (OMS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) souligne que l'instauration d'une formation interprofessionnelle, dès le cursus de formation initiale, permet de développer naturellement des pratiques collaboratives⁶. L'apprentissage interprofessionnel améliore la connaissance de l'autre et permet la mise en place d'un futur travail collaboratif.

Dans son article sur l'interprofessionnalité Florence Policard Infirmière PhD., Maître de conférences en sciences infirmières Université Clermont Auvergne donne comme référence théorique « l'apprentissage expérientiel de Kolb » qui démontre que tout savoir est enraciné dans l'expérience et passe par quatre phases « **l'expérience concrète** ne peut être apprenante qu'à la condition d'être ensuite réfléchi. Cette **observation réfléchi** conduit à une **conceptualisation abstraite** (généralisation, repérage des invariants) dont la validité et la pertinence doivent être vérifiées dans l'expérimentation, c'est-à-dire dans un **retour actif** et systématique à l'expérience. »⁷

⇒ **Concrètement le stage est une réelle opportunité pédagogique puisqu'il favorise le partage de compétences pratiques et communicationnelles.**

3. Le contexte

a) La réforme du système de soins français

L'état français s'est engagé depuis 2018⁸ à proposer une nouvelle stratégie nationale de santé organisée autour de : La prévention et la promotion de la santé, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, la nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins et l'innovation. C'est précisément dans ce contexte de besoin d'innovation

⁵ Glaymann, « Le stage dans l'enseignement supérieur, un dispositif riche de promesses difficiles à tenir ».

⁶ « HAS : développer les pratiques collaboratives grâce à une formation interprofessionnelle | ANFH ».

⁷ Policard, « L'interprofessionnalité en formation par la simulation au service du développement des compétences collaboratives. »

⁸ DICOM_Lisa.C et DICOM_Lisa.C, « La stratégie nationale de santé 2018-2022 ».

organisationnelle, que le gouvernement légitime un nouvel acteur de santé : l'infirmier en pratique avancée en juillet 2018 avec un double objectif : améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours.

b) Mesure du plan d'action : Promouvoir la collaboration interprofessionnelle

Comme le souligne les législateurs dans leur proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins ⁹ « *La santé est devenue ces dernières années la première préoccupation des Français, de plus en plus nombreux à être inquiets par les difficultés d'accès aux soins. Une enquête publiée par l'IFOP le 6 décembre 2022 plaçait ainsi la santé en tête des priorités des Français à 83 % contre 61 % en moyenne entre 2017 et 2019. 87 % du territoire est un désert médical, résultat d'une longue fragilisation du système de santé et d'aspirations professionnelles des nouvelles générations jusqu'à présent mal anticipées. Le constat est sans appel la France manque de professionnels pour couvrir nos besoins de santé et cette tendance devrait s'accroître avec l'accélération de la transition démographique de la population. Les retards de prises en charge, qui en sont souvent la conséquence, peuvent entraîner des pertes de chance pour les patients.* » **il est indispensable de trouver des solutions à très court terme.**

À cet égard, le **développement de la pratique avancée semble être les réponses les plus appropriées.**¹⁰ L'objet de cette proposition de loi, dans la suite de la loi n° 2021-502 du 26 avril 2021, est donc d'accélérer le décloisonnement de notre système, en faisant confiance aux professionnels et en leur offrant de nouvelles possibilités

⇒ **Dans le contexte actuel de la démographie médicale, promouvoir la collaboration interprofessionnelle est devenue un enjeu prioritaire afin d'assurer l'accès aux soins, d'améliorer la qualité des soins et le suivi des patients.**

Pourtant face à ces changements on observe à travers cette étude prospective

4. Deux principaux signes de résistance aux changements

⁹ « Proposition de loi n°1175 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels ».

¹⁰ Nationale, « Proposition de loi n°362 portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé ».

Opposition médicale : Selon la revue de littérature de S. Aguilard sur l'implantation de la pratique avancée ¹¹ « *La résistance de l'équipe médicale est fréquente, elle serait liée à son manque de connaissance ou de compréhension relatives à la pratique avancée, pouvant engendrer un manque de confiance envers le professionnel qui l'exerce. La non-acceptation de ce nouveau rôle de la part du corps médical constituerait une barrière à l'implantation* ». Cette réaction face aux changements peut -être alors assimilée à de la « colère », ce sentiment a été exacerbé par des mouvements corporatistes tels que médecins pour demain avec des campagnes de dénigrement sur cette nouvelle profession.

Inertie institutionnelle : selon S. Aguilard cette incompréhension du champ de compétences spécifiques amènerait la hiérarchie directe à rendre interchangeable les infirmiers et les IPA sur la même fonction. Le manque de clarté du rôle de l'IPA, particulièrement dans l'équipe de soins, entre IPA/infirmiers, mais aussi IPA/ médecins, correspondrait à la principale source de conflit, particulièrement s'il y a confusion des rôles et des champs d'exercice. Cette méconnaissance des rôles IPA amène alors sur le terrain à de multiples manques d'opérationnalités.

Des mesures régulatrices pour favoriser l'implantation en milieu clinique

1. Des stratégies de communications à accélérer

- Une sensibilisation de toutes les parties prenantes qui travaillent en relation directe avec l'IPA (Infirmiers, médecins, étudiants, managers, patients) est à entreprendre rapidement.

Selon S. Aguilard *La communication est le pivot incontournable autour duquel s'articulent la compréhension et l'implantation*¹².

- *Participer à la déclinaison des missions de l'IPA sur chacun des terrains de soin est essentiel. La **formalisation d'une fiche de poste** définie par les parties prenantes utilisant les compétences professionnelles de l'IPA semble primordiale. Elle permettrait d'une part de clarifier son rôle et d'autre part de faire comprendre à chacun des membres de l'équipe son positionnement : le « Qui fait quoi ».*

¹¹ Aguilard, Colson, et Inthavong, Stratégies d'implantation d'un infirmier de pratique avancée en milieu hospitalier ? »

- *Les administrateurs des établissements de santé ont besoin d'informations spécifiques afin de comprendre la valeur ajoutée de ce type de rôle. L'implantation de nouveaux rôles nécessite une nouvelle stratégie d'orientation de décision et de planification qui favorise l'efficacité dans les soins et la performance dans les processus qualité. **Mailing de la DGOS sur le rôle de l'IPA à tous les dirigeants de tous les établissements de santé privé ou public.***
- **Les IPA diplômés intègrent directement leurs nouvelles fonctions** (application de l'article 14 du décret 2020-244)
- **Information aux usagers de soins : diffusion de spots d'information** (comme la campagne sur l'insuffisance cardiaque menée par la CNAM)
- Aux médecins libéraux : Informations **sur les rôles de l'IPA, incitation financière à recevoir une IPA en stage** (exemple de L'ARS Bretagne.)
- **Développer et soutenir les tutorats** (exemple du projet de l'association IPA de Bourgogne Franche-Comté le ResIPA)
- **Solliciter les réseaux nationaux et régionaux IPA** afin de participer activement aux contenus des communications (UNIPA, SoFRIPA, Association régionale IPA, ANFIPA, instances représentatives, CNP)
- **Intégrer les IPA aux Projets Régionaux de Santé, Schémas régionaux de santé.**
- **Inciter les Universités** porteur des Master IPA à :
 - **Identifier leurs lieux de stages**
 - Harmoniser et fluidifier les planning des stages
 - Recruter des IPA du terrain comme formateur.
- **Élaborer et modéliser des guides d'implantation.**
- **Favoriser un partenariat IPA diplômé-université pour permettre à l'université de prendre appui sur un professionnel expert dans le choix et la conduite des lieux de stages.**

Conclusion

Cette étude prospective nous a permis **d'identifier qu'actuellement certains IEPA rencontrent des obstacles pour obtenir un stage sur tous les territoires français ;** que ce soit dans les secteurs privé, public ou libéral.

On observe d'ailleurs **une augmentation de ces difficultés en 2023.**

Pourtant le **stage dans le cursus de formation IPA est un moyen pédagogique primordial** pour expérimenter la compétence centrale de l'IPA français : la pratique clinique.

Il représente aussi un principe actif pour la diffusion de ce nouvel acteur.

Le stage est donc une réelle opportunité pédagogique puisqu'il favorise le partage de compétences pratiques et communicationnelles. Il est le marqueur de l'interprofessionnalité.

Cependant sur le terrain des difficultés d'obtention de stage auprès des praticiens (IPA et médecins) existent, elles sont reliées selon les résultats de cette enquête aux manques de clarté des rôles de ce nouvel acteur et à des problématiques organisationnelles.

Se diffuse alors au sein de la communauté étudiante, un climat anxigène, où l'on voit même apparaître certains signes de démotivation avec un risque de fragilisation des connaissances.

Pourtant, dans le contexte actuel de la démographie médicale, promouvoir la collaboration interprofessionnelle est devenue un enjeu prioritaire afin d'assurer l'accès aux soins, d'en améliorer la qualité et le suivi des patients. Face à ce changement de paradigme on observe des résistances aux changements (opposition médicale et inertie institutionnelle) et le stage peut mettre en lumière ces deux phénomènes.

Des mesures régulatrices peuvent être mises en œuvre afin de mieux accompagner les changements, et doivent être basées essentiellement sur des campagnes d'informations, des incitations financières et des mesures organisationnelles.

Bibliographie

- AGUILARD, STEPHAN, SEBASTIEN COLSON, ET KAREN INTHAVONG. « STRATEGIES D'IMPLANTATION D'UN INFIRMIER DE PRATIQUE AVANCEE EN MILIEU HOSPITALIER : UNE REVUE DE LITTERATURE ». SANTE PUBLIQUE 29, NO 2 (2017) : 241. [HTTPS://DOI.ORG/10.3917/SPUB.172.0241](https://doi.org/10.3917/SPUB.172.0241).
- ARRETE DU 18 JUILLET 2018 RELATIF AU REGIME DES ETUDES EN VUE DU DIPLOME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE (S. D.). CONSULTE LE 7 MARS 2021.
- AUGER, MARIE, SABINE HAKIM-HACHEMI, ANNE DEBORD, ET ISABELLE ETTORI-AJASSE. « UN STAGE AMBULATOIRE CROISE AFIN DE FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE LES MEDECINS GENERALISTES ET LES SAGES-FEMMES LIBERALES ». SAGES-FEMMES 22, NO 3 (1 MAI 2023) : 49-54. [HTTPS://DOI.ORG/10.1016/J.SAGF.2023.03.011](https://doi.org/10.1016/j.sagf.2023.03.011).
- DICOM_LISA.C, ET DICOM_LISA.C. « LA STRATEGIE NATIONALE DE SANTE 2018-2022 ». MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE, 22 OCTOBRE 2019. [HTTPS://SOLIDARITES-SANTE.GOUV.FR/SYSTEME-DE-SANTE-ET-MEDICO-SOCIAL/STRATEGIE-NATIONALE-DE-SANTE/ARTICLE/LA-STRATEGIE-NATIONALE-DE-SANTE-2018-2022](https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/article/la-strategie-nationale-de-sante-2018-2022).
- GLAYMANN, DOMINIQUE. « LE STAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UN DISPOSITIF RICHE DE PROMESSES DIFFICILES A TENIR ». ÉDUCATION ET SOCIALISATION. LES CAHIERS DU CERFEE, NO 35 (1 AVRIL 2014). [HTTPS://DOI.ORG/10.4000/EDSO.714](https://doi.org/10.4000/edso.714).
- « HAS : DEVELOPPER LES PRATIQUES COLLABORATIVES GRACE A UNE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE | ANFH ». CONSULTE LE 1 MAI 2023. [HTTPS://WWW.ANFH.FR/ACTUALITES/HAS-DEVELOPPER-LES-PRATIQUES-COLLABORATIVES-GRACE-UNE-FORMATION-INTERPROFESSIONNELLE](https://www.anfh.fr/actualites/has-developper-les-pratiques-collaboratives-grace-une-formation-interprofessionnelle).
- ASSEMBLEE NATIONALE, « PROPOSITION DE LOI N°362 PORTANT AMELIORATION DE L'ACCES AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS DE SANTE ». ASSEMBLEE NATIONALE. CONSULTE LE 1 MAI 2023. [HTTPS://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR/DYN/16/TEXTES/L16B0362_PROPPOSITION-LOI](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/L16B0362_proposition-loi).
- « PROPOSITION DE LOI N°1175 VISANT A AMELIORER L'ACCES AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS ». ASSEMBLEE NATIONALE. CONSULTE LE 1 MAI 2023. [HTTPS://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR/DYN/16/TEXTES/L16B1175_PROPPOSITION-LOI](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/L16B1175_proposition-loi).
- POLICARD, FLORENCE. « L'INTERPROFESSIONNALITE EN FORMATION PAR LA SIMULATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES COLLABORATIVES. », 2015. [HTTPS://HAL.SCIENCE/HAL-01180312](https://hal.science/hal-01180312).
- REEVES, SCOTT, LAURE PERRIER, JOANNE GOLDMAN, DELLA FREETH, ET MERRICK ZWARENSTEIN. « INTERPROFESSIONAL EDUCATION: EFFECTS ON PROFESSIONAL PRACTICE AND HEALTHCARE OUTCOMES ». COCHRANE DATABASE OF SYSTEMATIC REVIEWS, NO 3 (2013). [HTTPS://DOI.ORG/10.1002/14651858.CD002213.PUB3](https://doi.org/10.1002/14651858.CD002213.pub3).
- « UNIPA, UNION NATIONALE DES INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCEE ». CONSULTE LE 30 MARS 2023. [HTTPS://FR-FR.FACEBOOK.COM/UNIONNATIONALEDESINFIRMIERSENPRATIQUEAVANCEE](https://fr-fr.facebook.com/UnionNationaleDesInfirmiersEnPratiqueAvancee).
- VIE-PUBLIQUE.FR. « PROPOSITION DE LOI PORTANT AMELIORATION DE L'ACCES AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS DE SANTE ». CONSULTE LE 30 MARS 2023. [HTTP://WWW.VIE-PUBLIQUE.FR/LOI/288203-ACCES-AUX-SOINS-PROPOSITION-DE-LOI-RIST](http://www.vie-publique.fr/loi/288203-acces-aux-soins-proposition-de-loi-rist).